

## Nouvelles réunions dans les quartiers : départ Mai 2015

Comment ça marche ?

Depuis ce mois de mai on nous annonce que cela « va bouger dans les quartiers ». Nous avons assisté à la réunion pour le quartier du Pioulier, Suve, Pra de Julian ... première d'une série, mais toutes les réunions de tous les quartiers sont basées sur le même modèle de fonctionnement, à savoir :

Un conseiller municipal dédié à la qualité de la vie : M. Jean Claude Cochat, coordonnateur de tous les référents de quartiers.

1- Des référents élus pour faciliter le dialogue de proximité.

2- Des référents bénévoles qui recueilleront au plus près des habitants les demandes, remarques, doléances ... Ils sont les interlocuteurs entre les habitants les référents élus et bénévoles et la mairie. Un policier municipal sera aussi référent.

3- Des comités de quartiers, assemblées de résidents et d'associations, contribueront à améliorer le cadre de vie et promouvoir le quartier, faciliter « le vivre ensemble ». A vocation consultative, une charte interface fixera les responsabilités et rôles de chacun ...

Le but de ce montage de relais qui nous l'espérons ne se révélera pas une usine à gaz, est de réduire les délais entre les demandes et la réalisation de la résolution du problème.

Si problème simple : résolution rapide.

Si problème complexe et coûteux : réponse différée, voire impossible dans l'immédiat, ou jamais, tout ne dépend pas de la mairie ...

Six grands quartiers sont ainsi définis, l'ambition affichée est de créer une nouvelle gouvernance des secteurs, renforcer la démocratie participative et améliorer la qualité des services. M. Patrick Scalzo, adjoint aux travaux est évidemment concerné et en relations suivies avec toutes les instances en fonctionnement.

Les demandes des résidents seront traitées en priorité dans l'intérêt général, une évidence non évidente pour d'aucuns, pour un même problème les doléances sont parfois contradictoires. Les demandes résolues ne peuvent changer au gré des humeurs parfois égoïstes, exemple du «gendarme couché» demandé pour ralentir la vitesse, puis, nouvelle doléance, pour le supprimer !

Des statistiques seront établies tous les mois pour « titiller » réactualiser et arbitrer les demandes DANS L'INTERET GENERAL au cas où elles se seraient perdues dans les arcanes de tous les relais.

Pour en savoir + et connaître les noms de tous les référents de votre quartier consultez les services de la mairie de Vence. 04 93 58 41 00

**Joy**